

## Les arts



Ne tirez pas sur l'humoriste  
— C7



Les Expos n'ont jamais été aussi prêts  
— C1



## LES SPORTS

Le Canadien voit son rêve s'évanouir peu à peu  
— C2



# La Tribune

http://www.latribune.qc.ca

28 ANS

lundi

SHERBROOKE

3 avril 2000

91e ANNÉE - No 037

0,65 (WEEKEND: 1,75\$) Plus taxes

Tarif Floride 1,75 \$ (week-end 2\$)

Pour tout vendre il vous faut...

Les petites annonces

La Tribune

564-0999

11857

### PERSONNALITÉ



Joseph-Arthur Poulin n'a jamais compté son temps  
— B6

### EMBAUCHE

Y a-t-il de la place pour des francophones chez ACI?  
— A3

### PÉNURIE



Le CUSE affiche 640 postes d'infirmières  
— A3

### ROCK FOREST



Le Salon du commerce double son achalandage  
— B4

### Météo / D2

DOUX

14

6h22

19h17



04 avr 11 avr 18 avr 26 avr

## Moisan-Coulombe réélue

— Balayage à Windsor — Fernand Veilleux écarte Eugene Naylor à Compton



Louise Moisan-Coulombe lève le bras de la victoire, après avoir obtenu hier le mandat de diriger la nouvelle ville d'Asbestos, née de la fusion d'Asbestos et de Trois-Lacs. À son côté, son mari Bernard Coulombe. Mairesse sortante d'Asbestos, Mme Moisan-Coulombe a battu le maire sortant de Trois-Lacs, Mario Pellerin, 1844 voix contre 1355.

Steve BERGERON  
Sherbrooke

Louise Moisan-Coulombe reste en selle à Asbestos et Fernand Veilleux prend les rênes à Compton, tandis que le maire Louis Saint-Laurent, déjà réélu à Windsor, aura une toute nouvelle «écurie» de conseillers avec qui travailler.

Tels sont les différents verdicts des élections municipales qui se sont tenues en Estrie hier. Elections printanières et non automnales, puisqu'on élit celui ou celle qui dirigerait l'entité née de la fusion de deux municipalités.

Ainsi, c'est Louise Moisan-Coulombe, déjà mairesse d'Asbestos depuis 1997, qui présidera la destinée de la nouvelle ville née de la fusion entre As-

bestos et Trois-Lacs. Elle a battu Mario Pellerin, maire sortant de Trois-Lacs, 1844 voix contre 1355.

Les quatre autres conseillers élus à Asbestos sont Gilles Messier, Hugues Grimard, Serge Boislard et Clément Croteau.

### Balayage à Windsor

Du côté de Compton, c'est l'ancien maire de Compton Station, Fernand Veilleux, qui prend les commandes de la nouvelle municipalité, amalgame de Compton et Compton Station. Son rival Eugene Naylor s'est incliné, 400 voix contre 686. Avec les onze bulletins rejetés, 1097 électeurs sur 2214 (49,5 %) se sont prévalus de leur droit de vote.

Dans les deux postes de conseiller vacants, le conseiller sortant Maurice Jouis a été défait de justesse par Robert Paré (150 voix contre 158) au siège

numéro 2, tandis que Murray D. Powell n'a pas réussi à déloger Pierre Bergeron dans le district numéro 4.

À Windsor, nouvellement fusionnée avec la municipalité voisine, Greenlay, le maire Louis Saint-Laurent avait été élu par acclamation à la fin de la période de mise en candidature.

Mais du côté des conseillers, il y a eu un véritable coup de balai hier sur les candidats sortants de Windsor. Alphée Gagnon (siège 1), Yves Bourassa (siège 2) et Bruno Lavoie (siège 5) ont été battus respectivement par Sylvie Bureau, Solange Richard et Jason S. Noble, trois nouveaux acteurs en politique municipale.

Finalement, c'est France-Joseph Bourque qui l'a emporté de peu sur Yves Champagne dans le siège 4, réservé aux candidats de l'ancien Greenlay. Le taux de participation des électeurs a atteint 52 %.

### AUTRES TEXTES À LIRE EN A7

## L'ADQ fait de l'oeil aux anglophones

Norman DELISLE  
Saint-Hyacinthe (PC)

L'Action démocratique du Québec ouvre la porte aux Anglo-Québécois, aux allophones et aux jeunes familles. «Nous voulons être le lieu le plus ouvert aux gens qui veulent des changements», a déclaré hier le chef du parti, Mario Dumont.

Clôturant le 3e congrès général de sa formation politique, M. Dumont a soutenu que la vision de la société adoptée par l'ADQ en fin de semaine «constitue une vision pour un éventuel gouvernement du Québec».

M. Dumont a dénoncé le Parti québécois, dont «la date d'expiration est dépassée», et le Parti libéral, toujours «à la recherche d'un Messie temporaire».

Au terme du congrès, Isabelle Marquis, âgée de 28 ans, a été élue nouvelle présidente du parti. Mme Marquis avait été candidate dans la circonscription de Johnson aux élections générales de novembre 1998.

L'ADQ a lancé «plusieurs ponts» à l'endroit des électeurs anglo-québécois et des membres des communautés culturelles, qui constituent un électoral

traditionnellement gagné au Parti libéral du Québec.

Les militants adéquistes ont adopté des résolutions exigeant désormais une majorité des deux tiers de l'Assemblée nationale pour modifier certaines lois fondamentales comme la Charte des droits, la Loi électorale ou la Loi référendaire. M. Dumont y voit une façon de s'attirer l'appui de ces électeurs qui sont très sensibles à la défense des minorités.

M. Dumont a aussi rappelé que l'Action démocratique «n'a pas besoin de tuteur constitutionnel» pour drainer les électeurs. La position constitutionnelle de l'ADQ, susceptible selon M. Dumont de plaire à un grand nombre de Québécois, prône un moratoire sur les débats constitutionnels et une plus grande décentralisation des pouvoirs du gouvernement fédéral.

«Welcome aboard», a même lancé M. Dumont en anglais, à l'endroit des nouveaux électeurs qu'il courtise.

### Les familles visées

L'Action démocratique fait aussi un clin d'oeil aux jeunes familles, en introduisant dans le programme plusieurs mesures susceptibles de leur plaire: allocations de 1000 \$ à la naissance d'en-



Le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, s'en est pris au Parti québécois, dont «la date d'expiration est dépassée», et au Parti libéral, toujours «à la recherche d'un Messie temporaire».

fants, réduction des dettes des étudiants qui deviennent parents, congés parentaux rémunérés, etc.

Les adéquistes ont aussi introduit dans leur programme une réforme fiscale qui établit un taux uniforme d'impôt des particuliers et la mise en place d'un plan de réduction de la dette accumulée du Québec, laquelle atteint actuellement 102 milliards \$.

M. Dumont voit dans l'ensemble de ces mesures un programme «mobilisateur, capable de réunir tous les gens qui veulent du changement au Québec».

### Leader apprécié

Par ailleurs, le leadership de Mario Dumont, seul député de l'Action démocratique élu à l'Assemblée nationale, n'est pas contesté. Un vote mené par la poste auprès des membres de l'ADQ — auquel 36 pour cent d'entre eux ont participé — a donné un appui de 96,9 pour cent au jeune chef.

L'Action démocratique a par ailleurs mis le couvercle sur les déboires judiciaires qui, la semaine dernière, ont amené 14 accusations du Directeur général des élections contre cinq militants du parti, dont deux anciens candidats. «On va être plus transparents dans nos états financiers», a tranché la nouvelle présidente Isabelle Marquis.



## AURORA

### 2001

TOUT ÉQUIPÉ

à partir de **38 995 \$**

plus transport - préparation incluse

CHEVROLET • CADILLAC • OLDSMOBILE

# Beaucage

4339, boul. Bourque, Rock Forest, 823-4343

## INDEX

<b>Rubrique</b>	<b>Page</b>
Automobile.....	B-1
Arts et spectacles.....	C-7
Bandes dessinées.....	D-5
Décès.....	D-6
Économie.....	B-3
Horoscope.....	D-5
Le monde.....	D-6
Les régions.....	B-2
Loteries.....	A-5
Messier en liberté.....	D-2
Météo.....	D-2
Mots croisés.....	D-4
Mots perdus.....	D-5
Opinions.....	A-6
Personnalité.....	B-6
Petites annonces.....	D-3
Sports.....	C-1

## À L'INTÉRIEUR



**St-Charles-Garnier n'est pas devenue le «Vieux Clocher du Nord» (A4)**



**Un programme pour favoriser la construction et la rénovation à Fleurimont (B4)**

## LA RÉDACTION

Ligne ouverte: 564-5456, poste 444  
Télécopieur: (819) 564-8098  
Téléphone: (819) 564-5454  
Courrier électronique: redaction@latribune.qc.ca  
Page Internet: http://www.latribune.qc.ca

## LE SOURIRE DU MATIN

Au restaurant, un jeune homme à sa petite amie: «Puisque tu tiens tant à l'émancipation de la femme, je t'annonce que tu me dois la moitié de l'addition.»

## LaTribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
Tél.: 564-5450, J1K 2X8  
Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (division La Tribune)

### TÉLÉPHONES

Petites annonces: 564-0999  
Publicité: 564-5450  
Rédaction: 564-5454  
Abonnements: 564-5466  
ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168

### LIVRAISON

Camelots et camelots motorisés  
Prix de vente.....3,52 \$  
T.P.S.....25 \$  
T.V.Q.....28 \$  
Coût à l'abonné.....4,05 \$

### ABONNEMENTS

Abonnement payé à l'avance:  
endroits desservis par camelot et camelots motorisés

Temps	Prix	TPS	T.V.Q	Total
1 an	165,17 \$	11,56 \$	13,26 \$	189,99 \$
6 mois	88,00 \$	6,16 \$	7,06 \$	101,22 \$
3 mois	45,00 \$	3,15 \$	3,61 \$	51,76 \$
1 mois	25,00 \$	1,75 \$	2,01 \$	28,76 \$

Abonnement par la poste: Territoire immédiat

Temps	Prix	TPS	T.V.Q	Total
1 an	255,00 \$	17,85 \$	20,46 \$	293,31 \$
6 mois	140,00 \$	9,80 \$	11,24 \$	161,04 \$
3 mois	80,00 \$	5,60 \$	6,42 \$	92,02 \$
1 mois	50,00 \$	3,50 \$	4,01 \$	57,51 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS

1 an 700,00 \$, 6 mois 410,00 \$, 3 mois 265,00 \$, 1 mois 130,00 \$  
"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

# Rigueur et simplicité à la Bruno Pelletier



pour aller les voir.

Je constate que, pendant ce temps-là, nos chanteurs et chanteuses souffrent un peu de cet engouement parce qu'il n'est pas toujours facile pour eux de remplir des salles au Québec. Nous avons beau les aimer, mais je ne sais pourquoi, le temps est plus à la gloriade, du moins, le pensais-je.

Mais la semaine dernière, je suis allé voir Bruno Pelletier. Ça faisait quand même un certain temps que je n'avais pas vu un spectacle d'un interprète de la chanson. Je vous le dis tout de suite, j'ai été extrêmement ravi de ce spectacle. Nous avons beaucoup de talent au Québec et Bruno Pelletier est un de ceux qui méritent le plus notre attention.

Ce que je retiens vraiment de son spectacle, et c'est ce qui fait probablement la force en même temps de tous ceux et celles qui sont aimés du grand public, c'est la simplicité avec laquelle il nous reçoit à son spectacle, tout en ayant énormément de ri-

**N**ous sommes dans une période au Québec où l'humour a pris énormément de place. Vous le voyez sûrement dans tous les spectacles qui vous sont suggérés: des humoristes, il en sort au moins un nouveau par mois et sûrement pour le plus grand plaisir de tous et de toutes, puisqu'un très large public ne se gêne pas

guez face à ce qu'il nous présente. Et je pense que, comme spectateur, qu'on soit connaisseur ou non, ce que l'on demande d'abord et avant tout de la part de nos interprètes, c'est que le spectacle qu'il nous présente soit quelque chose d'extrêmement bien planifié et tout ça vaut pour n'importe quel type d'art.

Tout au long de la soirée, Bruno nous transporte dans différents univers et je pense qu'il a vraiment trouvé pour lui la formule nécessaire de créer chez ceux qui l'aiment un engouement et même un suivi de sa carrière. Il est important de plaire aux gens, mais de plaire de la bonne façon, en montrant le talent que nous avons dans nos différents domaines. Il m'est arrivé quelquefois d'aller voir des spectacles et de souhaiter que la personne qui chante à l'avant ne fasse que chanter puisque entre deux morceaux, ce qui se disait n'était vraiment pas très fort.

Bruno, lui, réussit vraiment à nous intéresser avec de petits détails. Il ne s'allonge pas inutilement et on a vraiment l'impression qu'il nous reçoit dans son salon chez lui. En plus, quelle voix! On a vraiment l'impression, dans certaines chansons, qu'il va chercher son souffle on ne sait où, car ce n'est pas un homme très massif, il fait 5 pieds 6 pouces environ, mais entre autres dans la chanson *Miserere*, nous avons l'impression qu'il mesure 30 pieds. J'ai vraiment adoré ce spectacle. Il a le charisme et la simplicité qu'il faut pour venir nous chercher, nous les Québécois.

À la fin de son show, il descend dans la salle et fait le tour dans les allées de tout le monde en nous saluant. Il est même monté au balcon et il est redescendu par l'autre côté et est retourné sur scène. Les gens ont vraiment apprécié ce contact. Il le dit lui-même, sa carrière a pris une envolée fulgurante depuis un an grâce à la comédie musicale *Notre-Dame-de-Paris*, mais moi, je dis que s'il ne nous abordait pas simplement, sa carrière ne serait peut-être pas aussi fulgurante. Je lui souhaite de conserver toujours ce naturel et c'est certain que, dans mon livre à moi, comme le dit l'expression de hockey, il ira très loin et ce, pendant très longtemps.

J'ai eu le privilège de pouvoir le rencontrer après et c'est vraiment un rapport de deux personnes qui font des métiers connexes mais sur une même scène et nous parlons au niveau de la réaction des gens des mêmes choses. Et je suis sorti de là en me disant que nous exerçons l'un des plus beaux métiers du monde. Voilà pour le métier de chanteur.

Pour le métier de comédien, je vous dirais que oui, c'est un des beaux métiers. C'est ce que je vous dis cette semaine. Mais ça se pourrait que la semaine prochaine, je vous fasse part des difficultés de ce métier et que je me mette à le trouver moins attrayant. Ça fait partie de la vie, il y a des jours, c'est beau, il y a des jours, c'est moins beau.

En tous les cas, si vous avez une chance, allez le voir et je vous le dis tout de suite, il y en a vraiment pour tout le monde. Nous sortons de ce spectacle avec le goût de devenir chanteur. Pour ce qui est de moi, je vais vous épargner car, non pas que je chante mal, mais en chantant, j'essaie de ne pas trop rire. Vous pourrez peut-être même le constater si vous venez me voir jouer cet été à Kingsley Falls (ceci est une «plug»).

Bonne semaine!

# Un jeune motocycliste tué à Val-Joli

Pascale BRETON

Val-Joli

**L**a belle saison commence à peine qu'un motocycliste a déjà perdu la vie sur les routes de la région.

Simon-Pierre Gaulin, un résident de Sherbrooke, a trouvé la mort samedi, en milieu d'après-midi lorsqu'il a percuté un garde-fou sur la route 143 à Val-Joli.

La jeune victime âgée de 23 ans roulait en direction de Richmond, presque à la sortie de Windsor, lorsqu'elle a perdu la maîtrise de son engin dans une courbe, avant d'empiéter sur l'accotement pour finalement arrêter sa course contre une glissière de métal située en bordure du chemin.

### Inexpérience

Selon les policiers de la Sûreté du Québec qui ont été appelés sur les lieux, l'inexpérience du pilote serait vraisemblablement en cause dans ce premier accident mortel impliquant une moto à survenir cette année sur le territoire.

«J'étais en train de laver mon auto, j'avais le dos tourné au chemin alors je n'ai pas entendu la moto passer, mais il y a ensuite eu un bruit d'impact, comme des choses qui tombent, je me demandais ce qui se passait», relate Jocelyn Lessard, le premier témoin à avoir porté secours à la victime.

L'accident s'est produit presque en face de sa résidence, au numéro civique 269 de la route 143.

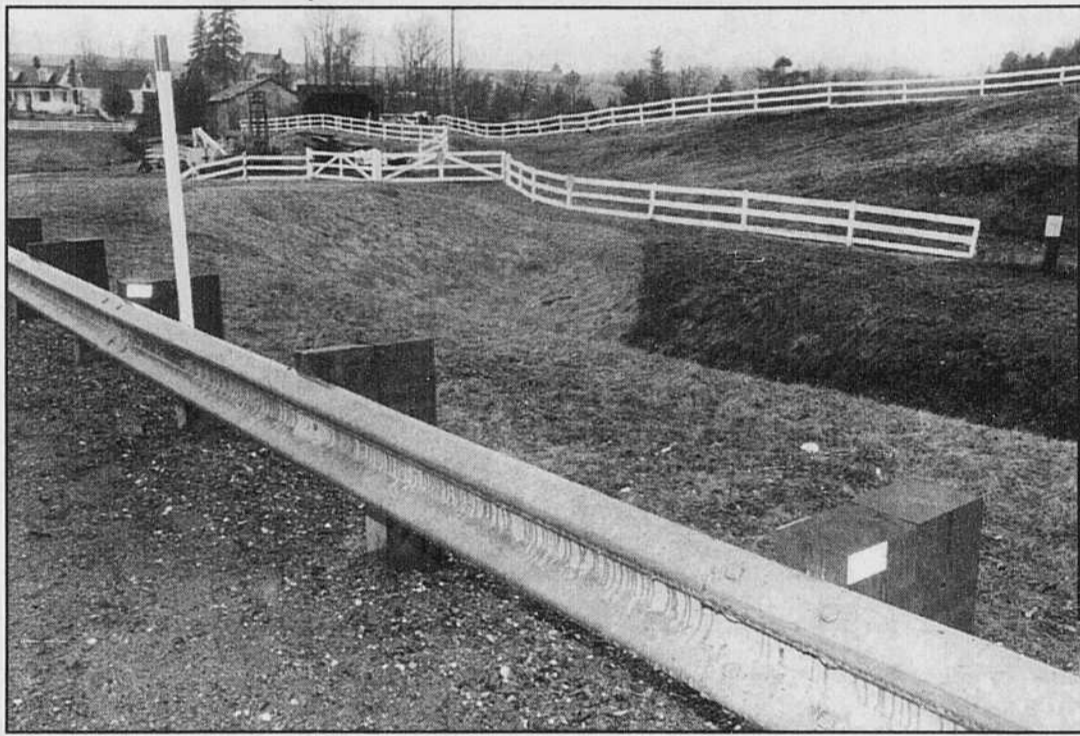


Photo La Tribune, Pascale Breton  
**C'est à cet endroit, sur la route 143 à Val-Joli, qu'un jeune motocycliste de 23 ans a perdu la vie lorsque son engin a percuté la glissière de métal. La victime a été trainée plusieurs mètres le long de ce garde-fou.**

En pointant du doigt, M. Lessard montre l'endroit où le motocycliste a perdu le contrôle de son engin qui a quitté la chaussée pour se frotter ensuite contre la glissière de métal en bordure de route pendant une vingtaine de pieds.

«La vitesse n'est pas responsable parce que je n'ai même pas entendu la moto passer et ce n'est pas en raison de la courbe, elle a été uniformisée, lance M. Lessard, en cherchant des causes à l'accident. En quittant la route, les

pneus ont dû patiner, surtout que le sol est mou à cause du dégel. Le gars n'a eu aucune chance.»

Le corps du jeune homme, toujours sur la moto, a brisé quelques poteaux de la glissière de métal avant de retomber au sol, tandis que la moto a continué son chemin quelques mètres plus loin.

Des marques rouges laissées par les policiers chargés de reconstituer la scène de l'accident et des poteaux cassés témoignent encore de l'accident.

La victime était accompagnée d'un proche qui le précédait en voiture. C'est en s'apercevant que le motocycliste ne suivait plus que l'automobiliste aurait fait demi-tour pour voir la triste scène.

«J'ai l'impression que le jeune venait d'aller chercher sa moto, confie M. Lessard, encore ébranlé. Dès que j'ai entendu le bruit, j'ai dit à ma femme d'appeler les secours et j'y suis allé, mais il n'y avait vraiment rien à faire, ce n'était pas beau à voir.»

# La route a fait au moins six victimes en fin de semaine

Presse CANADIENNE

**A**u moins six personnes ont perdu la vie sur les routes du Québec au cours de la fin de semaine.

En plus du jeune motocycliste tué à Val-Joli (voir article ci-dessus), la route a fait au moins cinq victimes au cours de la fin de semaine.

Trois Américaines âgées de 18 et 19 ans sont décédées à la suite d'un accident survenu hier matin à Saint-Sébastien, une municipalité du Haut-Richelieu située à une douzaine de kilomètres de la frontière avec les États-Unis. L'accident a aussi fait une blessée grave.

La voiture des quatre jeunes filles, immatriculée au Missouri, aurait dérapé sur la route 133

pour se retrouver dans le fossé et finalement frapper de plein fouet un tuyau de ciment.

Alexandre Servais, âgé de 26 ans, est décédé vers 18h30 samedi soir, à la suite d'un violent face-à-face survenu à Saint-Ulric-de-Matane, sur une portion de route sinuose. Il semble qu'à la suite d'une perte de contrôle, la conductrice de la voiture à bord de laquelle la victime prenait place ait changé de voie et présenté le côté passager à l'automobile qui venait en sens inverse.

André Gravel, 40 ans, de Saint-Jérôme, a perdu la vie samedi matin lorsque sa camionnette a percuté un rocher après avoir effectué une sortie de route dans le Parc des Laurentides, près de Latraverse.

Le conducteur, qui a été éjecté, se serait endormi au volant.

# La mère du journaliste Jules Lague sera inhumée à Sherbrooke

Sherbrooke

**P**our son dernier repos, Maria Coupal Lague, décédée à Longueuil le 27 mars dernier, a été ramenée à Sherbrooke où elle a vécu la moitié de sa vie. Madame Lague était la mère de Jules Lague, un journaliste à la retraite qui a débuté sa carrière à La Tribune, en 1957.

Maria Coupal Lague était arrivée à Sherbrooke en 1939 avec son époux, Alphonse Lague, qui y avait été muté comme divisionnaire par le ministère de la Voirie. Elle a quitté la région en 1987 pour se retirer au Castel, à Henrieville, lieu de sa naissance, puis la Résidence Longueuil et enfin, le Centre Mgr-Coderre.

Outre son fils Jules, Mme Coupal Lague laisse dans le deuil ses enfants, Hélène et André, ses petits enfants Marie-Josée et Dominique Lague, Marie-Daphé (Dwaine Hordij) et Robert (Michèle Laroche), ainsi que son arrière-petite-fille, Brittany Hordij.

# Trois blessés dans une collision rue Queen

Sherbrooke (PB)

**U**n accident entre deux véhicules a mené trois personnes à l'hôpital pour des blessures mineures samedi, vers 19h30.

La collision, presque un face-à-face, s'est produite à l'endroit où les rues Queen et Hyatt forment une fourche. Il semble qu'une confusion résultant probablement de la noirceur soit à l'origine de l'accident, alors qu'un véhicule arrivait à l'entrée de Sherbrooke tandis que le second roulait vers Bromptonville. Un couple prenant place dans l'une des voitures et une femme dans la seconde, ont été conduits au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke pour y être traités. La circulation dans ce secteur a été ralentie de longues minutes.

# Perrault croit que la SDERS est un bon outil pour développer le quartier Est

Sherbrooke

**L'**intervention du maire de Fleurimont, Francis Gagnon, la semaine dernière concernant la situation dans l'Est, trouve des échos favorables, mais l'idée de former un nouveau comité de travail pourrait bien demeurer lettre morte.

Le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, considère que le mandat de la Société économique de développement de la région sherbrookoise (SDERS), dont M. Gagnon est d'ailleurs le vice-président, est déjà de travailler à développer autant les quartiers de l'ouest, de l'est que du centre.

«Nous ne désirons pas construire une structure supplémentaire à celle déjà existante, mais l'invitation de M. Gagnon est lancée et je la trouve intéressante», a noté M. Perrault.

Dans une allocution présentée la semaine dernière devant les membres de la Chambre de commerce de Fleurimont, Francis Gagnon avait clairement invité la Ville de Sherbrooke à s'investir dans le développement du secteur Est.

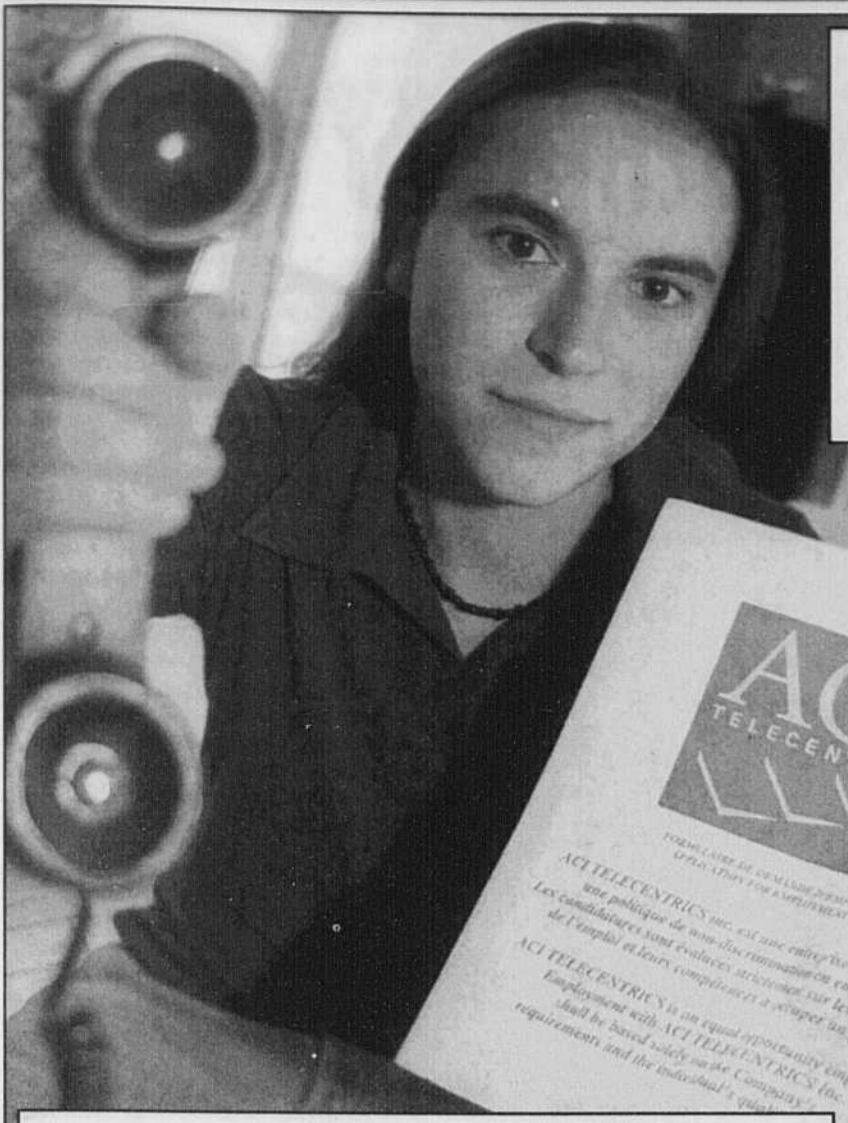
Le maire de Fleurimont s'inquiétait notamment de la population vieillissante dans ce secteur et du fait que plusieurs services, comme le bureau de la Société d'assurance automobile du Québec, avaient relocalisé leurs locaux dans le secteur ouest.

Il souhaitait la formation d'un comité de travail qui aurait pour mandat de «mettre en place une structure de développement concerté et un plan d'action éditorique pour assurer le développement de l'économie de l'Est et de l'agglomération sherbrookoise.»

### Les industriels décident

Le maire de Sherbrooke a répliqué que le discours du maire Gagnon est très positif, mais que ce sont les industriels qui décident au bout du compte l'endroit où ils veulent s'installer.

«Certains secteurs de l'Est, comme ceux de la Vigerie, des rues Galt Est et près du Collège, sans compter le secteur du parc biomédical constituent des territoires intéressants, mais c'est aux entrepreneurs de décider. Par contre, le créneau de la SDERS correspond bien au désir de M. Gagnon», a-t-il indiqué.



Roxane Pépin, de Rock Forest, qui parle français, anglais et espagnol, s'est fait dire: «Ceux qui ne sont pas anglophones sont priés de retourner chez eux. On n'a besoin que de personnes anglophones».

# ACI Telecentric favorise les employés anglophones

□ Parler anglais sans accent est une condition d'embauche

lon du Collège Champlain, situé au coin des rues Ontario et Dominion. En deux jours, un peu plus de 600 personnes ont postulé pour faire partie des 200 employés qui seront embauchés dans les prochaines semaines.

D'entrée de jeu, les candidats sont accueillis en anglais. La préposée passe cependant tout de suite au français si la personne lui répond dans cette langue. Le formulaire que les gens doivent remplir est complètement bilingue, mais tout le reste du processus de sélection se déroule exclusivement en anglais, de la séance d'information en groupe aux rencontres individuelles.

Roxane Pépin, de Rock Forest, est sortie de son expérience frustrée. Après avoir rempli le formulaire, elle se joint à un groupe d'une dizaine d'autres candidats pour la séance d'information quand une des responsables prend la parole, en français cette fois, pour dire aux gens que «ceux qui ne sont pas anglophones sont priés de retourner chez eux. On n'a besoin que de personnes anglophones», cite la jeune femme.

Mme Pépin convient que la responsable voulait sans doute dire que ceux qui ne parlent pas anglais étaient écartés d'emblée, puisque le travail consiste exclusivement à traiter avec des clients américains, mais cette intervention lui a scié les jambes. Elle n'a d'ailleurs pas participé à l'entrevue individuelle et ne s'attend pas à recevoir d'invitation en ce sens.

«C'est de valeur, parce qu'ils se prient d'une bonne candidate. Je parle

bien anglais et espagnol. J'aurais été bien utile parce qu'il y a de plus en plus d'Américains qui parlent espagnol. C'est plate, on est francophone et peut-être qu'on a un accent quand on parle anglais, mais au moins on se force», déplore la jeune femme.

### «Sans accent démontré»

Commissaire industriel à la Société de développement économique de la région sherbrookoise (SDERS), qui a moussé la candidature pour accueillir l'entreprise américaine, Guy Dionne a fait valoir que la région avait un bassin important de personnes qui parlaient un anglais «sans accent démontré», selon ses propres termes, c'est-à-dire d'une prononciation qu'on ne peut associer à aucune région. Du même souffle, il admet que les candidats peuvent très bien ne pas parler français, puisque aucune vérification n'est faite en ce sens.

À savoir quelle sera la langue d'usage entre les cadres et les subalternes, M. Dionne ignore ce qui se passera. Mais la vice-présidente des ressources humaines chez Vision-Québec, Suzanne Girard, qui fait de la prospection pour ce type d'entreprise, soutient que «la langue parlée dans les relations patron-employé sera celle que choisira le téléphoniste.» Et comment celui-ci fera-t-il valoir ses droits? Mme Girard ne peut répondre, mais soutient que les gens d'ACI Telecentric sont très au fait des lois linguistiques québécoises.

«Mais il y aura beaucoup de person-

nes bilingues et tout ce qui se passera à l'interne se fera dans les deux langues», soutient celle qui arborait un unilingue «Hello» collé à sa chemise. Pour preuve, la grande majorité des candidats qui se sont présentés en fin de semaine avaient pris leur information dans *La Tribune*.

S'il préfère laisser la chance au coureur quant à la langue d'usage dans les relations de travail du futur centre de téléservice, le président du Mouvement estrien pour le français, Jacques Poisson, trouve justifié qu'on exige une bonne maîtrise de l'anglais. «Si on a affaire avec des clients américains, c'est sûr qu'il faut parler leur langue. Et s'ils veulent vérifier si les candidats parlent cette langue, je n'ai pas de problème avec ça», dit-il tout en promettant de rester vigilant sur la possibilité que les employés puissent être traités en français. «Si le français n'existe pas au travail, il devient folklorique», soutient-il.

Même son de cloche du côté du député de Johnson, Claude Boucher, visiblement plus agacé par l'expression «sans accent démontré» qui, à son avis, écarte presque toutes les candidatures provenant de francophones. «Les gens peuvent très bien s'exprimer en anglais et conserver leur accent. On le voit quand on appelle aux États-Unis et qu'on entend des accents espagnols. Si ce critère vise à exclure les candidats francophones, c'est inacceptable. Mais si c'est pour s'assurer que les personnes peuvent communiquer en anglais, je n'ai pas de problème», juge-t-il.

Serge DENIS

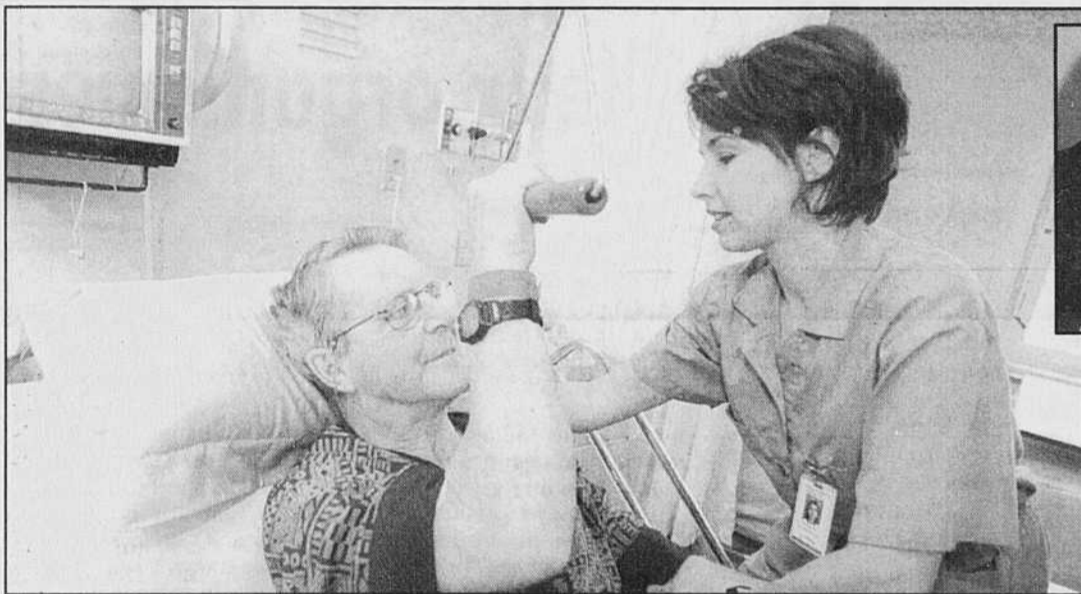
Sherbrooke

À moins de parler un anglais impeccable et dépourvu d'accent, les chances des francophones de décrocher un emploi chez ACI Telecentric sont moindres que celles des can-

didats unilingues anglophones dans le centre de téléservice de Sherbrooke, qui doit ouvrir ses portes d'ici la fin du mois dans l'ancienne usine Beloit, rue de Courcelette.

C'est du moins ce que laisse croire une rencontre avec les responsables du recrutement qui tenaient vendredi et samedi deux journées carrière au pavil-

# Le CUSE ouvre 640 postes permanents



Steve BERGERON

Sherbrooke

P our ne pas perdre ses infirmières, le Centre universitaire de santé de l'Estrie (CUSE) offre un poste permanent garantissant trois jours de travail par semaine à 640 infirmières, qui, en ce moment, sont à temps partiel, occasionnelles ou ne sont même pas encore embauchées.

Telles sont les premières mesures du plan de rétention des infirmières que le CUSE a commencé à diffuser vendredi. Ce plan prévoit aussi la reconnaissance, sur le plan salarial, de toutes les infirmières bachelères.

«La pénurie d'infirmières n'est pas aussi problématique ici qu'à Montréal ou Québec. Mais avec la concurrence de l'extérieur qui devient de plus en plus vive, ne rien offrir d'intéressant pourrait nous mettre devant un exode important», résume Marie-Claire Pelletier, directrice des soins infirmiers du CUSE.

Depuis avril 1999, 86 infirmières ayant entre 0 et 2 ans d'ancienneté ont quitté le CUSE. En février, le CHUM, à Montréal, annonçait l'ouverture de 250 postes. La semaine dernière, dans les pages même de *La Tribune*, c'est le CHUQ, à Québec, qui se cherchait 250 infirmières.

«Le reproche qui revenait le plus souvent chez nos infirmières, c'était la précarité. Plusieurs d'entre elles déploraient le fait de ne pas avoir de garantie d'heures ni de pouvoir connaître leur horaire à l'avance», rapporte Marie-Claire Pelletier.

Le comité spécial formé pour retenir les infirmières du CUSE, à qui le syndicat a pu aussi faire valoir son point de vue, a donc choisi les deux mesures mentionnées ci-haut.

### Approbation syndicale

En plus des 640 postes six jours semaine (équivalant à trois jours semaine minimum), le CUSE offre pendant l'été une garantie d'heures égale à un temps complet (cinq jours par semaine) aux infirmières à temps partiel et occasionnelles ayant une disponibilité répondant aux besoins du CUSE.

«Nous aurions pu décider de donner des postes à temps complet aux infirmières à temps par-

tiel ayant le plus d'ancienneté. Mais nous avons regardé nos besoins et tenté d'éviter des frais exorbitants. Il reste que l'assemblée générale du syndicat doit approuver cette mesure», précise la directrice des soins infirmiers.

Qu'arrivera-t-il si, à l'automne, il n'y a plus assez de vacances ni de congés pour honorer toutes les garanties de trois jours par semaine? «Durant ces périodes, nous allons concentrer les journées d'initiation, d'orientation et de formation de notre personnel», répond Marie-Claire Pelletier.

### Bachelères reconnues

Le CUSE comptait 136 infirmières reconnues comme bachelères, et 134 qui ne l'étaient pas. Elles le sont toutes depuis samedi. «Nous n'avions plus vraiment le choix d'agir ainsi, puisque tous les hôpitaux universitaires du Québec ont pris cette décision», mentionne Marie-Claire Pelletier.

Les infirmières bachelères ont une échelle salariale différente de celles des infirmières techniques. Sauf que plusieurs d'entre elles, en attendant d'obtenir une situation de bachelière, étaient laissées à un salaire de technicienne.

Résultat: plusieurs quittaient, notamment pour les CLSC, où la reconnaissance était beaucoup plus facile à obtenir.

Cette mesure signifiera des déboursés estimés à 1 million \$ sur quatre ans, dont un montant variant entre 90 000 \$ et 120 000 \$ pour 2000-2001.

Combinée aux postes trois jours semaine, cette mesure, croit Marie-Claire Pelletier, rendra le CUSE alléchant pour les infirmières diplômées du cégep qui souhaitent continuer d'étudier à l'université. «Nous leur garantissons ainsi un revenu, et du temps pour leurs études.»

En général, rapporte la directrice des soins infirmiers, les infirmières de l'Estrie n'éprouvent pas le désir de s'exiler. Ce qui lui laisse croire que ces premières mesures seront suffisantes pour contrer le recrutement agressif mené depuis Montréal et Québec.

Il s'agit d'une première étape. D'autres facteurs, comme la hausse des effectifs et des budgets à cette fin, comme l'allégement des tâches, n'ont pas encore été examinés. «Cela s'inscrit dans l'actuelle révision de la base budgétaire et de la planification stratégique.»



□ Un plan pour contrer une pénurie d'infirmières

Le Centre universitaire de santé de l'Estrie (CUSE) offre 640 postes permanents de trois jours de travail par semaine à ses infirmières à temps partiel et occasionnelles, ainsi qu'aux futures embauchées. Des infirmières comme Mylène Castonguay, prêtant main-forte à Philippe Roy, seront beaucoup moins dépendantes du téléavertisseur et vivront moins de précarité. En mortaise, Marie-Claire Pelletier, directrice des soins infirmiers du CUSE.



## PATHFINDER 2001

# 409\$

PAR MOIS\* LOCATION 36 MOIS

- PUISSANT NOUVEAU MOTEUR V6 3,5 L DE 250 CHEVAUX
- GROUPE ÉLECTRIQUE
- CLIMATISEUR
- JANTES EN ALLIAGE
- SYSTÈME ANTIVOL AVEC CLÉ À PUCE
- RADIO AM/FM/CD 6 HAUT-PARLEURS
- TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS




**TOUJOURS PLUS LOIN.**

Location de 36 mois pour le Pathfinder XE 2001 (SGLS1 AA00). Acompte ou échange équivalent de 4995\$. Limite de 24000 km par année avec 0,08\$/km extra. Premier versement et dépôt de garantie équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) requis à la livraison. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit par NCFI. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement.

[www.souriez-vovo-nissan.com](http://www.souriez-vovo-nissan.com) 1 800 387-0122

# Encore, plus D'IDÉES à habiter



Université de Sherbrooke

**Du 13 au 16 avril 2000**

Plus de 150 exposants  
75 000 pieds carrés de découvertes...  
8 grandes attractions  
Plus de 7500\$ en prix

Un an après le départ du curé Jolicoeur de la paroisse Saint-Charles-Garnier

# L'église n'a rien du «Vieux Clocher du Nord»

Pascale BRETON  
Sherbrooke

La paroisse Saint-Charles-Garnier ne s'est pas éteinte avec le départ du curé Robert Jolicoeur et l'église est loin de devenir le «Vieux Clocher du Nord» comme l'avaient prédit certains paroissiens.

Il y a désormais un an, le curé Robert Jolicoeur annonçait à ses paroissiens que son mandat à Saint-Charles-Garnier se terminait après une douzaine d'années et que c'est l'abbé André Castonguay, auparavant à Stoke, qui lui succédait.

Si l'assistance a diminué visiblement depuis son départ, Robert Jolicoeur attirait les foules, les fidèles viennent toutefois encore nombreux.

«Les gens ont été très accueillants avec moi, affirme André Castonguay. Il y a moins de monde, mais encore beaucoup de fidèles, environ 1200 personnes pour les cinq messes de la fin de semaine.»

Dès que la première célébration prend fin, le prêtre se presse vers la sacristie pour revenir plus rapidement à la porte, où il souhaite le bonjour une dernière fois à ses paroissiens et accueille les suivants.

Et ceux-ci le lui rendent bien, ils s'empresent de venir lui serrer la main en le saluant par son prénom dans bien des cas.

Ce sont des paroissiens de Saint-Charles-Garnier, mais beaucoup de ré-

sidants de l'extérieur également qui viennent se ressourcer de façon hebdomadaire dans la grande église rose de 500 places.

«Il y a ici une communauté qui prie beaucoup et qui a développé une habitude pour le chant, c'est d'ailleurs l'une de ses caractéristiques. Pour ma part, je cherche à faire des célébrations où il y a à la fois de la simplicité et de la profondeur pour adapter la parole du Seigneur à la vie quotidienne», confie l'abbé Castonguay qui a d'ailleurs conservé la même équipe d'animation musicale.

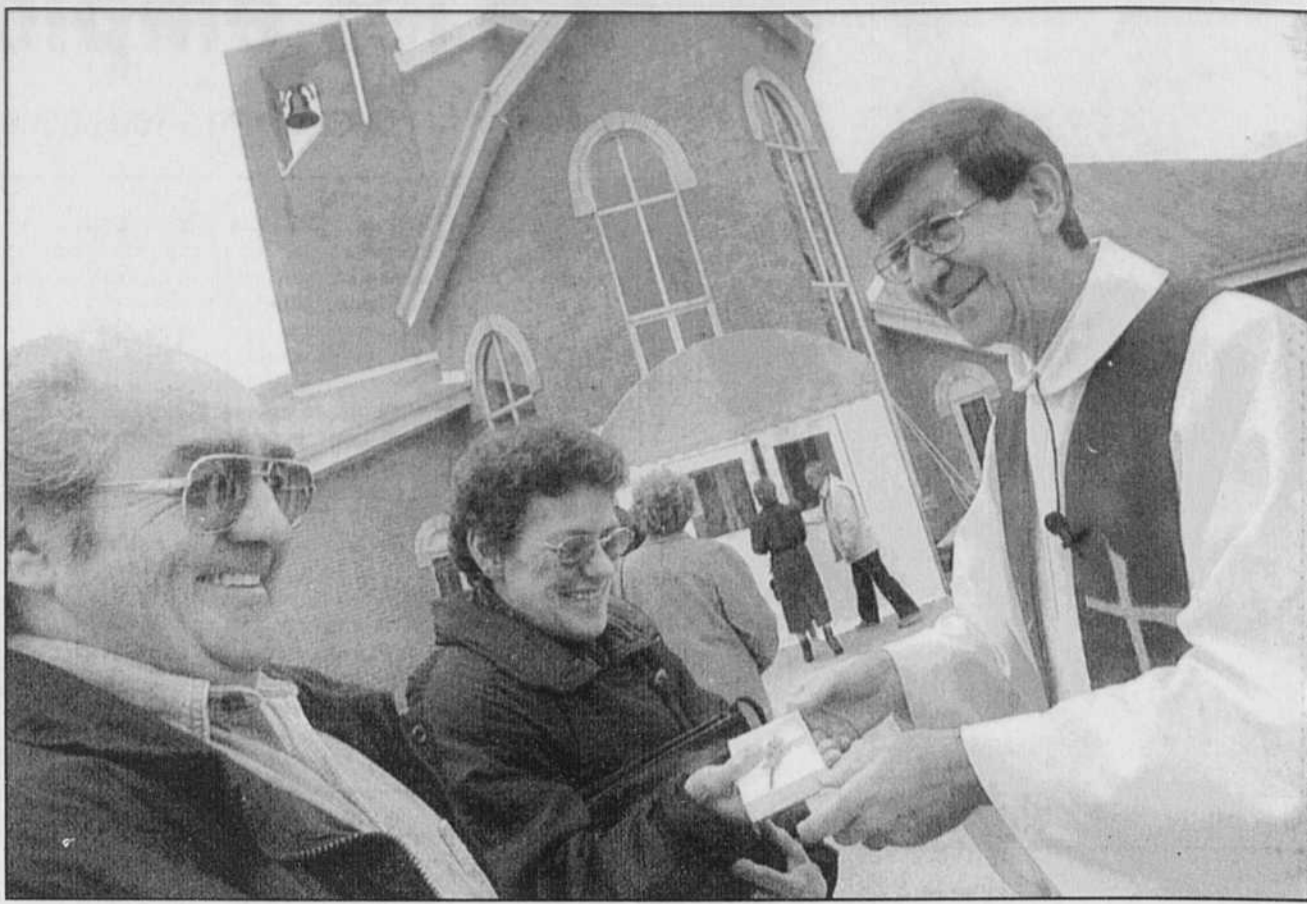
Le thème de l'année 2000, «Ensemble, bâtir le rêve de Dieu», répond bien au besoin que les paroissiens et leur nouveau prêtre avaient de développer un projet commun. Il s'agit de bâtir une communauté à l'image de tous ses membres afin de rejoindre le rêve de Dieu.

Résidents de la paroisse depuis 28 ans, André Roy et Madeleine Turcotte se sont dits enchantés de leur nouveau curé, qui est en poste depuis le 1er août.

«Nous l'aimons bien, nous nous sommes bien adaptés. C'est une personne généreuse, il a un beau sourire et il est toujours de bonne humeur. Nous aimons beaucoup sa parole, elle nous ressource pour la semaine», a ainsi raconté Mme Turcotte.

Peu avant, le couple avait demandé au prêtre de bénir la croix qui serait offerte à leur petite-fille Cassandra, dont c'était la première communion en après-midi.

Mais si l'adaptation se fait relative-

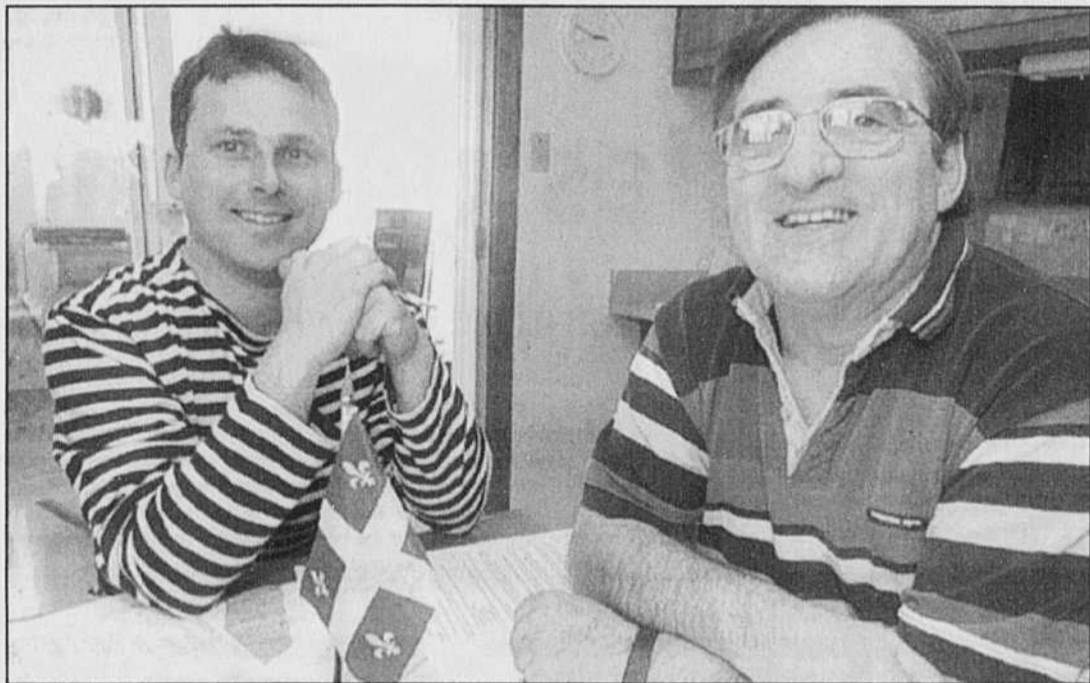


Résidents de la paroisse depuis plusieurs années, André Turcotte et Madeleine Turcotte ont profité de la messe dominicale pour faire bénir une croix par le curé André Castonguay, maintenant bien installé à Saint-Charles-Garnier.

ment bien et que l'abbé Castonguay est maintenant chez lui à Saint-Charles-Garnier, le souvenir de Robert Jolicoeur demeure toutefois très présent.

«J'ai hâte que Robert Jolicoeur revienne, il nous donnait le goût de venir le voir. On dirait que M. Castonguay, même s'il est une très bonne personne,

nous rejoint moins. Robert Jolicoeur avait le tour de toucher les gens dans leur vie», lance Louisa Giguère, accompagnée de Jean-Marie Glaude.



Imacom, Martin Blache  
De gauche à droite, Daniel Côté, le président du défilé de la Fête nationale, et son père André Côté, président de l'Amicale des fêtes populaires de l'Estrie, dénoncent la Société nationale des Québécois de l'Estrie qui souhaite elle aussi organiser une fête au parc Jacques-Cartier, eux qui s'en occupent déjà depuis 12 ans.

## Organisation de la Fête nationale au parc Jacques-Cartier

# Au conseil municipal de trancher le litige entre deux organismes

Pascale BRETON  
Sherbrooke

Les élus du conseil municipal de Sherbrooke devront trancher ce soir quel organisme entre la Société nationale des Québécois de l'Estrie (SNQ) ou l'Amicale des fêtes populaires de l'Estrie sera en charge de l'organisation de la fête nationale au parc Jacques-Cartier cette année.

Depuis 12 ans, l'Amicale des fêtes populaires de l'Estrie est en charge des festivités au parc Jacques-Cartier, en plus de présenter un défilé dans les rues de Sherbrooke depuis cinq ans. Mais voilà, les organisateurs ont appris il y a deux semaines par un informateur que la SNQ de la région, qui est mandatée pour gérer le budget de toutes les fêtes nationales en Estrie, a décidé de soumettre elle aussi un projet.

«C'est la première fois en 12 ans qu'une telle situation se présente, affirme André Côté, président de l'Amicale. Lorsque nous avons démarré le projet, il n'y avait que des petites fêtes locales en région. La première année nous avons accueilli 3000 visiteurs et présenté des spectacles sur une scène, l'an passé, nous avons eu 25 000 visiteurs et huit scènes de spectacle. Nous avons fait nos preuves.»

### Contrats signés

Il affirme que plusieurs contrats sont déjà signés en prévision des festivités 2000 et que si l'Amicale n'obtient pas le mandat de la fête, il n'y aura pas de défilé puisque c'est la fête au parc Jacques-Cartier qui le rend possible. Il affirme toutefois que les deux organismes pourraient collaborer.

Selon les explications de M. Côté, une enveloppe financière supplémentaire, expressément pour l'an 2000, permettrait à la SNQ de soumettre elle aussi un projet. Il semble que le voeu est de créer une symbiose entre les fêtes de différentes régions de la province, notamment Sherbrooke, Montréal, Québec et l'Outaouais.

«Cette enveloppe existe et le gouvernement nous a mandaté pour participer à l'élaboration de 15 projets de fêtes régionales dans l'ensemble de la province. Nous sommes responsables de cette somme d'argent supplémentaire», a indiqué Robert Gagné, président de la SNQ, sans toutefois vouloir commenter les allégations des responsables de l'Amicale des fêtes populaires.

### Octroi supplémentaire

«J'ai parlé à un représentant d'une autre SNQ et il m'a confirmé que l'enveloppe financière supplémentaire est allouée pour des projets à caractères régionaux déjà en place, soutient quant à lui André Côté, en suggérant que le projet de l'Amicale et la fête organisée à Magog auraient dû recevoir des sommes additionnelles cette année, possiblement une somme de 30 000 \$ en Estrie.

Le problème de subvention refait d'ailleurs surface cette année, après avoir causé de la bisbille entre les deux organisations l'an dernier. En 1999, l'Amicale des fêtes populaires de l'Estrie s'était dissociée de la SNQ en la traitant de «petite clique de nationaux» parce que selon elle, la SNQ favorisait certaines localités.

### Caractère régional

En raison du caractère régional qu'elle se donne, l'Amicale des fêtes populaires de l'Estrie, aimerait bien obtenir la subvention maximale, soit 5000 \$ au lieu des 2500 \$ qu'elle a eu l'an dernier.

Le maire de Sherbrooke Jean Perrault a quant à lui suggéré que les deux organismes collaborent ensemble. «La décision sera prise au conseil demain (ce soir), et c'est certain que nous sommes intéressés par un organisme reconnu par Québec, d'autant plus qu'en l'an 2000, il est possible de mettre davantage d'emphase, mais les deux organismes devraient s'associer.»

## QUI EN DONNE PLUS POUR VOTRE ARGENT ?



**199 \$** par mois pendant 48 mois  
(frais de transport et de préparation inclus)

Aucun comptant  
*Lanos*

- deux coussins gonflables • siège conducteur réglable en hauteur • stéréo AM/FM avec radio-cassette
- essuie-glace intermittents • dégivreur de lunette avec minuterie • essuie-lave-glace de lunette
- direction assistée • tapis de plancher • témoin de bas niveau de carburant • transmission 5 vitesses

9,0L/100km (31 milles/gal) ville • 5,9L/100km (48 milles/gal) route

**À partir de 12 750 \$\***

**259 \$** par mois pendant 48 mois



*Nubira*

Seulement 1 800 \$ de comptant (frais de transport et de préparation inclus)

- moteur 2,0 litres DOHC • climatisation
- lève-vitres et verrouillage électriques
- rétroviseurs chauffants à contrôle électrique
- stéréo AM/FM stéréo et lecteur CD • feux antibrouillard
- dégivreur de lunette avec minuterie • essuie-glace intermittents
- siège conducteur réglable en hauteur • deux coussins gonflables
- dossier de banquette arrière rabattable en deux parties (60/40)
- tapis de plancher • transmission 5 vitesses

**À partir de 16 700 \$\***

**299 \$** par mois pendant 48 mois



*Leganza*

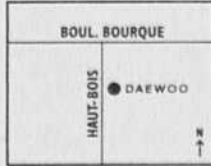
Seulement 2 500 \$ de comptant (frais de transport et de préparation inclus)

- moteur 2,2 litres DOHC • transmission automatique 4 vitesses
- freins à disque aux 4 roues • climatisation
- lève-vitres et verrouillage électriques • verrouillage sans clé avec système d'alarme • stéréo AM/FM stéréo et lecteur CD
- régulateur de vitesse • feux antibrouillard
- rétroviseurs chauffants à contrôle électrique • volant enveloppé de cuir
- sièges avant inclinables avec support lombaire
- siège conducteur réglable en hauteur • tapis de plancher

**À partir de 20 600 \$\***

## C'EST NOUS. DAEWOO.

Daewoo Sherbrooke  
969, rue Haut-Bois  
Rock Forest (819) 563-0003



POUR CONNAÎTRE L'EMPLACEMENT DU CONCESSIONNAIRE LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS, COMPOSEZ SANS FRAIS LE 1 877 871-1121.

\*Offres disponibles au détail sur les nouvelles Lanos 5.3 portes 2000, Nubira SX berline 2000 et Leganza SX berline 2000. PCISF de 12 750 \$ / 16 700 \$ / 20 600 \$. Frais de transport et de préparation (800 \$) immatriculation et taxes applicables en sus. (Location-bail de 48 mois avec kilométrage de 96 000 km. Frais de 0,08 \$ (Lanos et Nubira) ou de 0,12 \$ (Leganza) pour chaque kilomètre additionnel parcouru. Mensualités de 199 \$ / 259 \$ / 299 \$ pour la location-bail. Acropole de 5 \$ / 1 800 \$ / 2 500 \$. Première mensualité et dépôt de garantie de 250 \$ / 300 \$ / 350 \$ exigés au moment de la location. Coût total de la location de 9 532 \$ / 12 432 \$ / 14 352 \$. Option d'achat au terme de la location au coût de 4 207,50 \$ / 5 678 \$ / 7 622 \$. Taux annuel de location : 1,24 % / 6,34 % / 6,49 %. Frais de transport et de préparation (800 \$) inclus. Taxes, immatriculation et assurances en sus. Le concessionnaire peut opter à tout moment. Offres soumises à l'approbation du crédit et disponibles uniquement par l'entremise des Services Financiers Daewoo et des concessionnaires Daewoo participants jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2000.

QUI RECONNAÎT L'IMPORTANCE DE BOUCLER SA CEINTURE ? C'EST NOUS, DAEWOO.



DAEWOO

Le monde est de plus en plus futé

# NON aux organismes génétiquement modifiés

Chacun de nous en consomme quotidiennement sans le savoir, clament des manifestants à Sherbrooke



Imacom-Daguerre, Martin Blache  
Natalie Truchon et Robert-Léo Gendron ont profité du 1er avril pour sensibiliser les gens face à l'intrusion des OGM dans nos paniers d'épicerie.



Pauline Ville-neuve et Jacques Lacroix ont eu droit à un cours accéléré sur les organismes génétiquement modifiés offert par l'écologiste Pierre Morency, à leur sortie du supermarché, samedi.

Serge DENIS  
Sherbrooke

Sommes-nous en train de participer à une formidable percée des biotechnologies qui nous mènera vers la création de superaliments plus nutritifs, résistants à la congélation et exempts d'agents de conservation? Ou encore sommes-nous les cobayes d'un vaste complot des grandes entreprises agroalimentaires prêtes à sacrifier notre santé pour augmenter leurs profits?

Une douzaine de personnes croient fermement à la seconde option. Elles l'ont clairement exprimé samedi après-midi lors d'une manifestation tenue devant le marché d'alimentation Maxi du boulevard de Portland, en distribuant aux clients des feuilles d'information dénonçant les organismes génétiquement modifiés, mieux connus sous l'acronyme OGM.

Des manifestations semblables se sont déroulées dans trois ou quatre autres supermarchés dans la région de Sherbrooke. Il y en avait dans une quarantaine de villes canadiennes, toujours devant des épiceries de la chaîne Loblaw.

Les OGM, rappelons-le, ce sont des plantes auxquelles on a greffé des gènes d'une autre espèce de plante ou

d'un animal afin de lui donner des propriétés nouvelles. L'exemple classique est la transplantation de gènes d'un poisson résistant au gel sur des fraises.

Profitant du 1er avril, journée traditionnellement consacrée au poisson et aux facéties, les organisateurs invitaient les consommateurs à ne pas mordre à l'hameçon, en présentant une liste d'une soixantaine d'entreprises alimentaires qui mettent sur le marché des produits contenant des OGM. En la consultant brièvement, on se rend vite compte que chacun de nous consommons des OGM sur une base quotidienne.

Même les manifestants de samedi ne peuvent y échapper. «Même moi, je ne sais plus ce que je mange», déplore l'écologiste de longue date Pierre Morency. «C'est pourquoi il faut que les citoyens s'impliquent, s'informent. Nous sommes en droit d'exiger de pouvoir faire des choix éclairés», plaide-t-il.

Et c'est justement autour de la question de l'information que gravite le problème, selon les contestataires. D'une part, ils s'indignent qu'aucun géant de l'alimentation n'ait encore eu la délicatesse d'informer les consommateurs que leurs produits renferment des OGM. D'autre part, ils reprochent aux gouvernements d'avoir donné le feu vert à la commercialisation de ces

mêmes produits en se basant uniquement sur les études faites par ces entreprises elles-mêmes.

«Normalement, ça prend 10, 20, 30 ans pour faire valider des études expérimentales de cette nature. Pour les OGM, on a passé par-dessus tout ça», s'indigne Robert-Léo Gendron. «Il n'y a eu aucun cadre de mise en marché imposé par les gouvernements», poursuit-il.

### 70 pour cent des produits préparés

Selon la feuille distribuée aux clients du Maxi, 70 pour cent des aliments transformés qu'on retrouve dans les étalages de l'épicerie renferment des OGM. Les risques identifiés sont les effets directs sur la santé des gens, comme l'apparition d'allergies; l'accroissement de la résistance aux antibiotiques; l'augmentation des besoins en herbicides par les agriculteurs; l'apparition d'insectes résistants aux insecticides ou de «super mauvaises herbes»; et la dépendance croissante des agriculteurs devant les multinationales de l'agroalimentaire.

Jacques Lacroix, qui a eu droit à un cours accéléré sur les OGM à sa sortie du supermarché, s'est dit surpris de leur invasion dans sa propre consommation. «Normalement, on fait confiance au gouvernement, mais là, j'avoue que je ne sais pas trop quoi

penser.» Quant à l'étiquetage obligatoire des produits qui en contiendrait, il se fait plus cinglant encore: «On a de la misère à avoir les prix indiqués sur les produits; je ne crois pas que ça soit pour demain qu'on nous indique s'il y a des OGM.»

En consultant la liste des produits susceptibles de contenir des OGM, il constate qu'il lui sera difficile de les contourner. «Ça va prendre autre chose qu'un régime Montignac», ironise-t-il. A-t-il l'impression d'être un cobaye?

«Pas vraiment. Quand on est un cobaye, on le sait, alors que là, on ne sait rien», répond-il sur le même ton.

Pour Robert-Léo Gendron, qui est à mettre sur pied un groupe de pression nommé les Sans-gène, il ne fait aucun doute que l'Amérique, comme l'ensemble des pays du tiers-monde, est devenue un vaste laboratoire, contrairement à l'Europe et l'Asie qui ont réglementé, sinon carrément interdit, l'entrée de produits qui contiennent des OGM.

## loto-québec

		résultats	
		GAGNANTS	LOTS
6/6	Tirage du 2000-04-01	6/6	0
	5/6+	10	5 000 000,00 \$
	5/6	251	76 237,50 \$
	4/6	15 240	2 429,90 \$
	3/6	289 350	76,70 \$
Numéro complémentaire: 19			10,00 \$
		Ventes totales: 17 724 456 \$	
		Prochain gros lot (approx.): 10 000 000 \$	

		GAGNANTS	LOTS
4/9	Tirage du 2000-04-01	6/6	0
	5/6+	2	1 000 000,00 \$
	5/6	24	25 000,00 \$
	4/6	1 151	500,00 \$
	3/6	20 631	50,00 \$
Numéro complémentaire: 44			5,00 \$
		Ventes totales: 616 835,50 \$	

		GAGNANTS	LOTS
SUPER 7	Tirage du 2000-03-31	7/7	0
	6/7+	3	10 000 000,00 \$
	6/7	88	110 260,10 \$
	5/7	6 715	3 289,00 \$
	4/7	142 149	153,90 \$
Numéro complémentaire: 18			10,00 \$
			10,00 \$
		Ventes totales: 17 672 084 \$	
		Prochain gros lot: 12 500 000 \$	
		participation gratuite	

Tirage du 2000-04-01	
12 21 23 24 33	
34 37 41 46 47	
49 52 55 60 61	
63 65 66 67 69	

Tirage du 2000-04-01	
3	4
491	4805

Tirage du 2000-03-31	
NUMÉRO:	LOT
765235	100 000 \$

Tirage du 2000-04-02	
01 04 08 11 16	
26 29 31 32 33	
34 35 36 42 50	
51 54 56 61 69	

Tirage du 2000-04-02	
3	4
643	3829

Tirage du 2000-04-01	
NUMÉRO:	LOT
136205	100 000 \$

Tirage du 2000-04-02	
NUMÉRO:	LOT
430765	100 000 \$

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec  
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

## Si vous n'avez pas pensé au Rodeo, permettez-nous de vous indiquer ce que vous êtes en train de manquer.

Le Rodeo S est bourré de caractéristiques impressionnantes. Comme son puissant moteur V6. Son système électronique 4x4 à la volée. Et de l'espace utilitaire à revendre. Le tout pour bien moins cher que vous n'imaginez.

**RODEO**



Taux de location		Bail 36 mois	À partir de
<b>RODEO S</b>	<b>4,9%</b>	<b>334 \$/mois*</b>	<b>30 985 \$†</b>
<b>2000 4x4</b>		Comptant 3992 \$	

**ISUZU**

Loin devant.

\*Modèle Isuzu Rodeo S 1SA. Cette mensualité est calculée sur un bail de 36 mois et comprend le transport, la préparation à la route et la taxe d'accise. Par contre l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un comptant initial (ou versement équivalent) de 3992 \$ ainsi qu'un premier versement et un dépôt de garantie remboursable de 400 \$ vous seront demandés. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents. Voyez votre détaillant Isuzu pour un prix de location qui tient compte d'un versement initial et de mensualités convenant à votre budget. †PDSF. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres.

Saturn Isuzu de Drummondville  
1405, boul. René-Lévesque,  
Drummondville  
(819) 474-4270

Saturn Isuzu de Granby  
1348, rue Principale  
Granby  
(450) 378-1404

Saturn Saab Isuzu de Sherbrooke  
4880, boul. Bourque  
Rock Forest  
(819) 823-1400

# Opinions

## ÉDITORIAL

### Est-ce anormal de vouloir élever ses enfants ?



Jean-Cy DUBUC

Le gouvernement a fait ses priorités : éducation et santé. Difficile de lui en faire quelque reproche. Mais en établissant ces priorités, il signifie que d'autres secteurs de vie ne seront pas traités avec la même générosité : il faut qu'il y en ait qui paient pour les autres. Québec a donc décidé de réduire de 150 millions \$ les crédits alloués aux allocations familiales. C'est le montant équivalent à celui accordé l'an dernier par Ottawa. Et la ministre déléguée à la

famille et à l'Enfance, Nicole Léger, a choisi de verser ses surplus dans les services de garde. En éducation, la garderie a pris la priorité sur la maison.

Encore là, il est gênant de reprocher au gouvernement d'aider les parents qui doivent placer les enfants en service de garde pour aller gagner le pain qui les nourrit. Mais le problème apparaît ailleurs : la maman qui veut rester à la maison pour élever ses enfants elle-même en a de moins en moins les

moins. Il est devenu un luxe d'être tout simplement maman...

Pourtant, on entend souvent parler de femmes, diplômées et compétentes, qui désirent se retirer du marché du travail pendant quelques années pour assurer à leurs enfants l'éducation familiale qu'elles veulent contrôler. Mais il faut que le père des enfants soit bien riche pour accepter de priver la famille d'un salaire : l'allocation que reçoit la mère est loin de pouvoir répondre au besoin. Ce qui veut dire que notre société oblige les couples à placer leurs enfants en garderie et à confier à des étrangers l'éducation qu'ils voudraient transmettre eux-mêmes aux enfants qu'ils ont procréés. À ce compte-là, est-ce qu'on leur donne le goût de faire des enfants, s'ils ne peuvent s'en occuper eux-mêmes après les avoir mis au monde ?

On ne peut pas se dire contre les garderies : elles permettent à des milliers de foyers de mener une vie professionnelle normale, souvent nécessaire pour équilibrer le budget du couple. Mais on ne donne pas le choix : comme si la garderie était

devenue le milieu naturel de l'éducation, au-dessus du droit des parents à prendre en mains leurs responsabilités d'éducateurs. Comme s'il devenait contre-nature pour un parent de parfaire son enfant après l'avoir engendré.

Les allocations québécoises ne permettent pas aux parents d'exercer leur liberté. Et le choix de rester à la maison, pendant un certain temps, avec un support raisonnable et réaliste de l'état, pourrait susciter un plus grand désir de maternité. C'est vrai que la structure familiale a bien évolué, que les familles monoparentales sont de plus en plus nombreuses et que les enfants nés hors mariage sont aujourd'hui plus nombreux que les enfants de parents mariés ensemble. La stabilité d'hier est devenue presque folklorique. Ce qui explique une partie de la baisse dramatique de natalité, laquelle explique une évidente faiblesse de la survivance québécoise.

On se moque facilement des politiques natalistes : pourtant, sans des allocations respectueuses des familles, le Québec perd un peu plus chaque jour le fondement de son identité. La souche se meurt.

## BILLET

### Pourquoi, diable ?



Desève CORMIER

Celui qui croit en une autre vie après la mort a évidemment tout intérêt à réfléchir sur les conditions d'accession à cette nouvelle vie et sur les lois qui prévalent dans cet autre monde. Évidemment qu'on est ici en plein mystère et on devra

Or, voici que ce Dieu aimant et miséricordieux qu'on accepte de suivre et d'imiter en devenant chrétien nous invite à rien de moins qu'à la perfection. «Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait», dit-il à ses disciples. Que voilà tout un programme pour des pauvres diables comme nous, souvent portés à l'égoïsme, à la haine, à la condamnation facile des autres, à la brutalité même. Ainsi, ne font-elles pas réfléchir, les réactions parfois virulentes entendues ces jours derniers en rapport avec l'homosexualité? Elles sont un signe évident d'une propension fort répandue à la condamnation de l'autre, souvent sans connaître ce dont on parle. Condamner sans entendre, ce n'est pas très conforme au droit commun et encore moins à la pensée chrétienne.

Le Seigneur et Maître des chrétiens est un Dieu riche en miséricorde, débordant d'amour. Pourquoi, diable, avons-nous tant de difficulté à lui ressembler?

Desève Cormier, prêtre

faire appel à sa foi car tout n'est pas certitude ou clarté, bien au contraire. Toutefois, la liturgie de ce dimanche du carême fournit non seulement des pistes de réflexion mais aussi des jalons qui orientent nos comportements. Voyons-y de plus près!

Si certains passages de la Bible nous font voir Dieu comme soucieux de justice et disposé à punir qui enfreint la loi, le Nouveau Testament nous montre un Dieu rempli d'amour, de miséricorde et d'une disposition pratiquement infinie au pardon. Dieu se définit comme étant l'Amour dont la preuve ultime est le don de son propre fils. Que demander de plus?

## OPINION

### Nous prendre en main

Je suis fatiguée de lire des jérémiades dans les journaux. Le gouvernement ne fait pas ceci ou cela. Êtes-vous encore attaché par la patte à l'état providence?

Je pense qu'au lieu de nous plaindre, nous devrions nous prendre en main. Avons-nous pensé à former des coopératives d'entraide au lieu d'attendre des dons du gouvernement qui tar-

dent à venir? Avons-nous pensé qu'au lieu de laisser le gouvernement s'occuper des personnes âgées, que nous pouvions former des coopératives d'entraide, de visiteurs, d'aidants naturels? Ah, quand cesserons-nous nos pleurs et atteindrons-nous la maturité?

Yolande Mercure



## TRIBUNE LIBRE

### Jean Perrault, le vrai maire

Lorsque j'ai pris connaissance comme lecteur du journal La Tribune le mardi 28 mars des déclarations de l'ex-candidat battu lors des dernières élections à la mairie de Sherbrooke Jacques Jubinville, que la ville de Sherbrooke perd un de ses deux maires avec le départ de Jean-Yves Laflamme, c'est le maire nommé qui s'en va, le maire élu reste.

C'est une bonne nouvelle pour les citoyens. Moi je dis: quelle déclaration dégueulasse. M. Jubinville, est-ce que votre défaite à la mairie vous fait si mal? Par expérience, je vous souligne lorsque vous vous présentez à un poste de maire, les électeurs sont les seuls à décider qui a le plus de capacité pour nous représenter et administrer.

Lors des dernières élections de

Sherbrooke, ce n'est pas Jean-Yves Laflamme qui a élu le maire Jean Perrault comme maire, mais bien les nombreux électeurs de Sherbrooke et je crois qu'ils ont fait un très bon choix. Comme vous l'avez constaté comme homme très intelligent, il a décidé de bien s'entourer en allant chercher un homme de grande capacité comme Jean-Yves Laflamme et d'autres. C'est pourquoi ça bouge à Sherbrooke avec cette grande équipe. Ayant été défait à la mairie, critiquer et ridiculiser les gens élus par la population ne pèse pas fort dans la balance. Il ne faut pas oublier que Jean Perrault, dès son jeune âge, a mis la ville de Sherbrooke sur la «map». Au lieu de chercher la critique, il s'est appliqué à gagner plusieurs championnats dans le sport nautique tant au Québec qu'au

Canada et en même temps faire très bien connaître sa ville tout comme aujourd'hui comme maire et le départ de Jean-Yves pour un nouveau défi, ça prouve que Jean Perrault a fait un bon choix.

En terminant, je souhaite à mon bon ami Jean-Yves bonne chance dans ses nouvelles fonctions et je suis assuré d'avance qu'il sera à la hauteur de la situation et en même temps, il sera à l'abri des fausses critiques et M. Jubinville, lors de votre dernier terme comme échevin, pourquoi n'avez-vous pas eu le cran de ridiculiser dans le temps, Jean-Yves Laflamme?

Marcel Noël Windsor

# L'HISTOIRE D'UNE GRANDE RÉGION

Une collaboration de La Tribune, de la Société d'histoire de Sherbrooke et du département d'histoire et de sciences politiques de l'Université de Sherbrooke

## Place aux coureurs de longue distance

Le 4 mars 1928, l'Américain Charles C. Pyle donne le signal de départ à l'aventure la plus insolite de l'histoire sportive des États-Unis : le marathon de course à pied Los Angeles-New York. Avec ses 3 422 milles, ses 200 participants et ses 48 500 \$ en bourses, la démesure des années vingt a trouvé un nouveau symbole.

La folle initiative de Pyle trouve rapidement écho au Québec. En février 1929, Armand Vincent organise une course en raquettes en 12 étapes entre Montréal et Lewiston (Maine). Puis, en 1930, il remet ça avec une épreuve entre Québec et Montréal. À l'été 1930, Vincent pousse les choses plus loin en élaborant une course à pied par équipe de 500 milles -435 pour être exact-. Après leur départ de Montréal, les athlètes feront une escale quotidienne à Granby, Sherbrooke, Victoriaville, Québec, Sainte-Anne de la Pérade, Trois-Rivières et Joliette, avant de revenir au stade De Lorimier, à Montréal, pour la grande finale. Bref, un tour du Québec à pied qui n'est pas sans rappeler le célèbre Tour de France cycliste.

Partis de Montréal le 20 juillet, les coureurs, qui sont réunis par équipes de deux, quittent Granby le matin du 21 juillet et couvrent 55 milles avant d'arriver à Sherbrooke dans l'après-midi. Cette étape, qui est parcourue en 5 heures 15 minutes par les meneurs, 8 heures 27 minutes par la dernière équipe, est couronnée par un bain de foule. Le passage des athlètes d'élite que sont Joie Ray, Peter Gavuzzi, Édouard Fabre et autres, est acclamé par des milliers de fans qui bordent la rue King Ouest et se massent



Arborant fièrement la feuille d'érable, Walter Young (à gauche), originaire de Greenlay, devient en 1937 le deuxième Québécois à remporter le marathon de Boston (Source : Boston Public Library).

devant le Sherbrooke House, rue Dépôt, pour assister au dénouement de l'étape. Le soir, les concurrents sont présentés aux 2 500 spectateurs qui assistent à un programme de boxe à l'aréna. Ce sera ensuite un bon dodo et une traite de 66 milles vers la prochaine destination : Victoriaville.

C'est finalement le duo composé d'Arthur Newton et Peter Gavuzzi qui, cinq jours plus tard, remportera cette course à saveur internationale. La récompense pour leurs 48 heures et 4 minutes de travail intense ? Une bourse de 3 000 \$.

### De Greenlay à Boston

La publicité énorme faite autour de cet événement, et des autres épreuves d'endurance qui ont lieu à cette période, incite de jeunes Québécois à s'initier à cette discipline exigeante. C'est le cas de Gérard Côté de Saint-Barnabé, futur champion du marathon de Boston dont la carrière légendaire commence à peu près à cette époque.

Ça l'est aussi pour Walter Young. Né à Greenlay, en 1914, ce jeune athlète quitte la ferme de ses parents vers la fin des années vingt et décide de s'établir à Verdun. Gagnant de plusieurs épreuves de course à pied et en raquettes, Young se débrouille plutôt bien avant que la crise des années trente ne lui souffle son emploi.

Sans travail pendant quelques années, il se retrouve devant une situation assez particulière en 1937, alors que le maire de Verdun lui promet un poste au sein du corps policier de la ville s'il remporte le prestigieux marathon de Boston qui se déroule au mois d'avril.

Décidé à tirer le maximum de cette opportunité, l'Estrien d'origine fait la course de sa vie. Encouragé par son entraîneur Peter Gavuzzi, un des deux gagnants de l'épreuve de 500 milles de l'été 1930, Young fait la nique à un peloton très rehaussé. Gonflé à bloc, il complète l'épreuve en 2 heures 33 minutes et 20 secondes, près de six minutes devant son plus proche rival ! Pour la première fois depuis que Édouard Fabre a réalisé l'exploit en 1915, un Québécois a imposé sa loi à Boston.

Ce qui semble un juste aperçu des choses à venir si l'on considère que Walter Young, le policier, fera de même dans les rues de Verdun pour les 41 prochaines années !

Serge Gaudreau, historien

ADMINISTRATION		RÉDACTION		PUBLICITÉ		TECHNOLOGIE		PRÉ-IMPRESSON & PRODUCTION		COMPTABILITÉ		TIRAGE	
Raymond Tardif Président et éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Maurice Cloutier Directeur de l'information Michel Morin Éditorialiste	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Michel Poulin Adjoints au directeur	René Bélliveau Conseiller Stéphane Garant Adjoint	André Roberge Directeur	Steeve Rancourt Michel Doyon Adjoints au directeur	Pierre Vallée Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit	André Casteau Directeur	Serge Nadeau Adjoint au directeur	

**ÉLECTIONS MUNICIPALES**

# Asbestos: Moisan-Coulombe se remet au travail

Sylvie PION et Steve BERGERON

Asbestos

C'est avec une majorité de 489 voix que l'actuelle mairesse d'Asbestos, Louise Moisan-Coulombe, a été élue pour combler le poste de maire du premier conseil municipal de la nouvelle Ville d'Asbestos.

«Je suis heureuse que les gens aient reconnu le travail accompli. Il y a 29 mois que je porte déjà le flambeau, et je tâcherai de le porter bien haut pour le bien de la population», a commenté la mairesse victorieuse.

L'élection a été tenue dans le but de former le conseil municipal de la nouvelle entité née du regroupement entre

Asbestos et Trois-Lacs. Mme Moisan-Coulombe affrontait le maire sortant de Trois-Lacs, Mario Pellerin. Elle a obtenu 1844 voix, contre 1355 pour son adversaire.

«Ce n'est pas juste une victoire personnelle, mais celle de toute une équipe. Je suis très reconnaissante. Les deux candidats ont fait une très belle campagne, et je suis prête à travailler encore avec M. Pellerin. Demain matin, je me remet au travail.»

Mario Pellerin mettait l'accent sur le travail de son équipe et sur la tournée serrée de la campagne. «Elle fut intéressante sur toute la ligne. Nous partions de loin, et nous avons démontré que nous pouvions faire quelque chose proprement, puisque la majorité n'est pas énorme. Je souhaite conserver

certain dossiers et m'engager encore dans mon milieu.»

Lors de la campagne électorale, les deux candidats ont fait ressortir entre autres l'importance d'assurer le développement économique et touristique, de diminuer le taux de taxation et de mettre en place un programme de travaux d'infrastructures.

**Quatre duels**

Huit candidats se faisaient la lutte pour occuper les postes de conseillers. Seuls Jean-Philippe Bachand et Louise Fréchette, respectivement aux sièges 4 et 6 ont été élus sans opposition lors de la fin des mises en candidature. Ces derniers étaient déjà conseillers au sein de l'ancienne municipalité d'Asbestos.

Également membres de cet ancien

conseil municipal, Nicole Forgues et Gilles Messier se disputaient le siège numéro 1. C'est le deuxième candidat qui l'a finalement emporté, 1914 voix contre 1228.

Conseillers de l'ancien Trois-Lacs, Angèle Thériault et Huges Grimard s'affrontaient pour obtenir le siège 2, réservé à des candidats de Trois-Lacs. Huges Grimard a gagné avec 1644 voix, contre 1479 pour Angèle Thériault.

Le siège numéro 3 a été remporté



Mario Pellerin

par Serge Boislard, un nouveau venu sur la scène politique, qui, avec 1757 voix, a battu Renald Pellerin, qui occupait ce poste et n'a obtenu que 1368 voix.

Enfin, le siège 5 a échappé à Céline Lemay, ex-conseillère de Trois-Lacs, qui a obtenu 1044 voix. Il ira plutôt à Clément Croteau, ex-conseiller d'Asbestos, élu grâce à 2100 votes en sa faveur.

Cinquante-six pour cent des électeurs ont pris part au scrutin.

**Compton**

## Fernand Veilleux défait Eugene Naylor

Jean-François GAGNON

Compton

Fernand Veilleux a été élu, hier, nouveau maire de la nouvelle municipalité de Compton, qui s'est récemment fusionnée avec la défunte Compton Station.

Ex-maire de Compton Station, M. Veilleux a défait Eugene Naylor, l'ex-premier magistrat de l'ancien Compton, en récoltant 63 pour cent des 1086 votes émis en lien avec l'élection au poste de maire.

Au total, 49 pour cent des 2214 personnes qui avaient droit de vote, pour l'élection du maire, s'en seront prévalu.

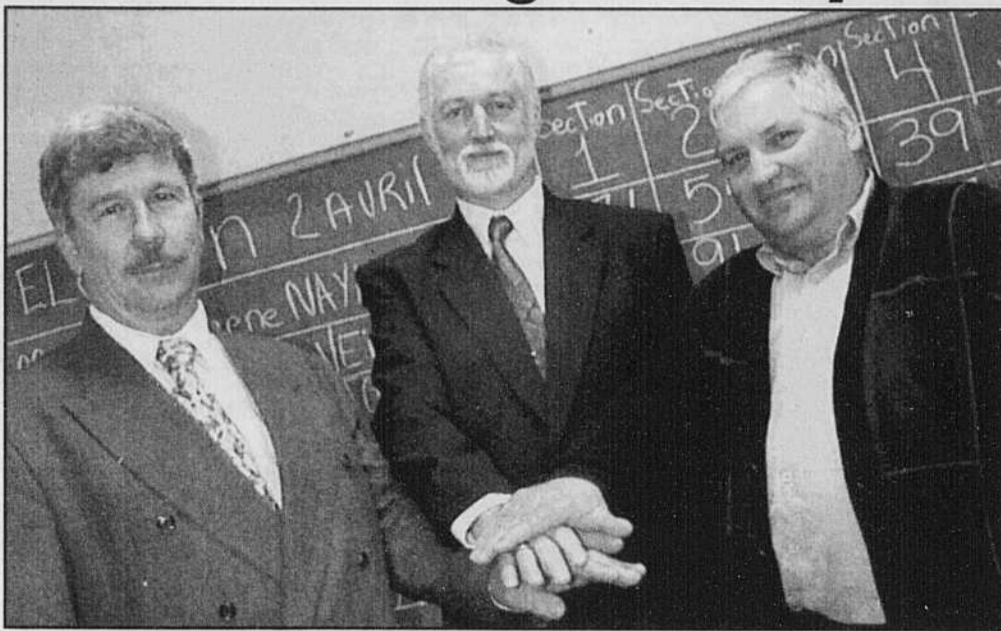
Pierre Bergeron a, quant à lui, raflé le poste de conseiller numéro quatre, lors des mêmes élections, rendues nécessaires après la fusionnement des anciens territoires de Compton et de Compton Station.

Un conseiller sortant de l'ancien conseil municipal de Compton Station, M. Bergeron a reçu 198 des 314 votes exprimés pour ce poste. Il a pris la mesure de Murray D. Powell.

Et finalement, Robert Paré a obtenu le siège numéro deux. Il a battu le conseiller sortant de Compton Station Maurice Jouis, en s'adjugeant 158 des 308 votes.

**Veilleux «soulagé et heureux»**

Seul les gens résidant à l'intérieur de l'ancien territoire de Compton Station avaient droit de vote, pour l'élection des deux nouveaux conseillers.



Fernand Veilleux est le nouveau maire de Compton. On le voit ici aux côtés de Pierre Bergeron et Robert Paré, respectivement élus aux postes de conseillers numéros quatre et deux.

M. Veilleux s'est dit heureux et soulagé d'avoir été choisi par la population du nouveau Compton. «J'étais très confiant, avant la journée de l'élection. Je semblais avoir une bonne avance, dans les votes. Mais maintenant que tout est officiel, je suis soulagé.»

Visiblement fatigué, M. Veilleux prendra quelques jours afin de se reposer. Il analysera tranquillement la situation et devrait faire connaître plus précisément ses visées, pour sa municipalité, sous peu.

Quant à lui, M. Naylor n'a pas semblé trop mal accepter la défaite, lui qui a passé quelque 22 ans en politique municipale. «J'aurai dorénavant plus de temps pour la famille», ne cessait-il de répéter aux gens, hier soir.

M. Naylor a aussi annoncé qu'il ne sera jamais plus question, pour lui, de faire de la politique municipale. A 68 ans, il désire aujourd'hui tourner la page...

## Les anciens conseillers balayés à Windsor

Windsor (SP et SB)

Louis Saint-Laurent, maire du nouveau Windsor formé des anciens Windsor et Greenlay, va «s'interroger sur la volonté de la population», après que ses électeurs eurent fait presque table rase des conseillers sortants, hier, pour élire une toute nouvelle équipe.

Trois conseillers sortants de Windsor, soit Bruno Lavoie, Alphée Gagnon et Yves Bourassa, ont dû laisser leur siège à trois nouveaux venus en politique municipale, en l'occurrence Sylvie Bureau, Jason S. Noble et Solange Richard.

Laissé vacant par l'actuel maire Louis St-Laurent, le siège 1 était convoité par Alphée Gagnon, auparavant au siège 4, mais c'est une nouvelle figure en politique municipale, Sylvie Bureau, qui occupera dorénavant le siège 1. Le score s'établit à 899 voix pour Gagnon contre 1183 pour Bureau.

En poste au siège 2, le conseiller windsorois Yves Bourassa s'est fait battre par la directrice de la banque CIBC de Windsor, Solange Richard, 771 voix contre 1312.

Étudiant à la maîtrise de l'Université de Sherbrooke, Jason S. Noble a ravi le siège 5 à Bruno Lavoie, en obtenant 1376 voix contre 697 pour son adversaire.

Réservé pour les candidats de l'ancien Saint-Grégoire-de-Greenlay, le siège 4 présentait deux candidats qui faisant déjà partie du conseil municipal de cette municipalité. La lutte fut très serrée, mais France-Joseph Bourque a finalement récolté 1033 voix et la victoire, comparativement à 1022 voix pour son adversaire Yvon Champagne.

Le maire Louis St-Laurent, de même que les conseillers aux postes 3 et 6, Pierre Leblond et Jean-Pierre Bibeau, ont été élus par acclamation au terme de la période de mises en candidature.

Environ 4400 des citoyens admissibles se sont prévalus de leur droit de vote pour élire les quatre conseillers au sein du premier conseil municipal de la nouvelle Ville, soit un taux de participation de 52 %. Le vote s'est tenu à la polyvalente Le Tournesol.



### Venture de Chevrolet

# Maxi valeur. Mini prix.



**Options de paiement**

Complant (ou échange équivalent)	Mensualité
0\$	349\$
1 784\$	298\$
3 855\$	238\$

# 238\$

/mois\*  
Location 36 mois  
Transport et préparation inclus

# 1,9%

à l'achat\*\*  
jusqu'à 48 mois

**La Maxi Mini van. Un maximum de flexibilité pour un maximum de liberté.**

- Moteur V6 de 3,4L de 185 HP • Boîte automatique 4 vitesses • Système antiblocage aux 4 roues • Sacs gonflables côtés conducteur et passager avant, frontaux et latéraux • Climatiseur
- Verrouillage des portes programmable à commande électrique • 2 portes latérales coulissantes • Volant inclinable • Sièges amovibles basculables à dossier rabattable
- Système antivol PassKey III

★★★★★

**Sécurité cinq étoiles**

La Venture de Chevrolet est le premier véhicule à avoir reçu la mention cinq étoiles, indice de sécurité le plus élevé, à la fois pour le conducteur et les passagers, lors des tests d'impact latéral.\*\*

**Venture. La Maxi Mini van.**



L'Association Marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec vous suggère de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 2000 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. \*Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (voir tableau de mensualités). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 425\$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12c du km après 60 000 km. Possibilité d'acheter le véhicule à la fin du bail pour 13 473,20\$. \*\*Taux de financement de 2,9% à la location aussi disponible jusqu'à 36 mois. \*\*\*Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. \*Données fournies par le ministère des Ressources naturelles dans le Guide de la consommation de carburant 2000. \*\*Tests effectués par le National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.U. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmcanada.com



17440

# GMC

## SIERRA

- Moteur V6 4300 Vortec de 200 HP
- Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée et mode « REMORQUAGE »
- Système antiblocage à disques aux 4 roues
- Pont arrière autobloquant
- Grille, pare-chocs et roues chromés
- Siège avant divisé avec appuie-bras central
- Climatiseur (cabine allongée seulement)
- Radiocassette AM/FM stéréo



Cabine régulière

<b>278\$</b> /mois* Location 36 mois 2,9% à l'achat sur 48 mois	Options de paiement	
	Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
	0 \$	378 \$
	2 054 \$	318 \$
	3 368 \$	278 \$

Cabine allongée

<b>358\$</b> /mois* Location 36 mois 2,9% à l'achat sur 48 mois	Options de paiement	
	Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
	0 \$	428 \$
	1 322 \$	388 \$
	2 307 \$	358 \$

# LE RETOUR DES GÉANTS

## L'ÉVÈNEMENT CAMIONS GMC



### JIMMY

- Moteur Vortec V6 4300 de 190 HP
- Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée
- Système antiblocage à disques aux 4 roues
- Climatiseur
- Portes, vitres et rétroviseurs à commande électrique
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur de disques compacts
- Pont arrière autobloquant

2 portes

<b>278\$</b> /mois* Location 36 mois 1,9% à l'achat sur 48 mois	Options de paiement	
	Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
	0 \$	415 \$
	2 589 \$	338 \$
	4 645 \$	278 \$

4 portes

<b>348\$</b> /mois* Location 36 mois 1,9% à l'achat sur 48 mois	Options de paiement	
	Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
	0 \$	486 \$
	2 673 \$	408 \$
	4 729 \$	348 \$



### SONOMA

Cabine allongée, 3 portes

- Moteur V6 SFI 4,3 L
- Système antiblocage aux 4 roues
- Climatiseur
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur de disques compacts
- Pont arrière autobloquant
- Boîte automatique 4 vitesses (modèle 4x4 seulement)

Le Sonoma de GMC offre la meilleure économie d'essence dans sa catégorie.\*\*\*

4x2

<b>268\$</b> /mois* Location 36 mois 21 998 \$ à l'achat** 3,9% à l'achat sur 48 mois	Options de paiement	
	Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
	0 \$	336 \$
	1 271 \$	298 \$
	2 271 \$	268 \$

4x4

<b>308\$</b> /mois* Location 36 mois 26 298 \$ à l'achat** 3,9% à l'achat sur 48 mois	Options de paiement	
	Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
	0 \$	409 \$
	1 688 \$	358 \$
	3 354 \$	308 \$



Bière



L'association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 2000 en stock tels que décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. \*Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (voir tableaux de mensualités). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 575 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12 ¢ du km après 60 000 km. Possibilité d'acheter les véhicules à la fin du bail pour 14 723,50 \$ (Sierra cabine régulière), 17 385,20 \$ (Sierra cabine allongée), 19 206,15 \$ (Jimmy 2 portes), 21 023,75 \$ (Jimmy 4 portes), 13 782,65 \$ (Sonoma 4x2) et 15 940,60 \$ (Sonoma 4x4), taxes applicables en sus. \*\*À l'achat, préparation incluse, transport (Sonoma : 785 \$) et taxes en sus. \*\*\*Donnée fournie par le ministère des Ressources naturelles dans le Guide de la consommation de carburant 2000. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Exemple de financement de 25 000 \$ à 3,9% : 48 versements de 563,36 \$, coût en intérêts 2 041,28 \$, coût total 27 041,28 \$. \*\*Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD usager agréé. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant, appelez au 1 800 463-7483 ou visitez [www.gmcCanada.com](http://www.gmcCanada.com)



PONTIAC  
BUICK  
GMC

GMC